

## **1.2 Rue Notre-Dame Ouest 1 (a et b)**

### **Contexte de développement**

Jusqu'à la construction du canal de Lachine en 1825 et du pont Victoria (inauguré en 1860), la rue Notre-Dame Ouest, auparavant nommée chemin Saint-Joseph, était le chemin terrestre qui contournait les eaux tumultueuses du fleuve Saint-Laurent emprunté par les voyageurs pour atteindre Lachine, point de départ des voyages vers le nord et l'ouest, et aussi vers New York via un traversier. Jusqu'en 1820, on retrouvait des habitations sur le chemin Saint-Joseph jusqu'à la hauteur de la rue de la Montagne. Ensuite, le chemin traversait le village des Tanneries, embryon de la future ville de Saint-Henri.

Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce secteur a connu un développement résidentiel et industriel rapide faisant de la rue Notre-Dame Ouest la principale artère commerciale de ce lieu. De cette époque, il nous reste plusieurs édifices typiques de l'architecture commerciale montréalaise.

### **Tissu urbain**

#### **Îlots**

Le tissu urbain de cette unité de paysage est composé d'îlots orientés dans l'axe nord-est / sud-ouest, sauf une portion de la section « a », entre les rues Guy et des Seigneurs qui est composée de têtes d'îlots orientées dans l'axe nord-ouest / sud-est. Certains îlots de la section « b » de cette unité possèdent des ruelles. L'orientation dominante des bâtiments situés aux intersections est vers la rue Notre-Dame Ouest. Le nombre de faces bâties est variable.

### **Parcellaire**

Les parcelles de cette unité de paysage possèdent des formes et des dimensions irrégulières.

### **Implantation**

#### **Mode d'implantation du bâti**

Les bâtiments sont généralement contigus.

### **Marges**

Marge de recul avant : La majorité des bâtiments de cette unité n'ont pas de marge de recul avant, à l'exception des immeubles d'appartements récents. Quelques bâtiments, notamment les stations-services, sont implantés en fond de parcelle afin de permettre la circulation véhiculaire.

Marge latérale : Aucune.

Marge arrière : Il n'y a pas de marge arrière typique dans cette unité de paysage.

### **Alignements**

La plupart des façades sont alignées et parallèles à la rue.

## **Bâti**

### **Type architectural**

Principal : Immeuble à vocation mixte (4).

Secondaire : Conciergerie (3.2), immeuble à vocation commerciale (5) et immeuble à vocation institutionnelle (7).

### **Variantes**

Aucune variante n'a été identifiée dans cette unité de paysage.

### **Témoins architecturaux significatifs**

#### **Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue**

L'ensemble de cette unité de paysage est compris dans des secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle ou intéressante désignés au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal. Certaines sections sont également identifiées comme secteurs significatifs soumis à des normes ou à des critères désignés au règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Sud-Ouest.

L'ancien Family Theatre, mieux connu sous le nom de Théâtre Corona, est situé au 2490, rue Notre-Dame Ouest. Il a été érigé en 1912 d'après les plans des architectes Dufort et Décary. Cet édifice entièrement rénové entre 1992 et 2003 a été reconnu monument historique en 2001 par le gouvernement du Québec. De plus, il a été désigné bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

L'ancienne Merchant's Bank of Halifax, située au 1870-1872, rue Notre-Dame Ouest et bâtie en 1895, est l'œuvre de l'architecte Edward Maxwell. Elle a été désignée immeuble significatif dans le règlement d'urbanisme.

L'ancienne Banque de Montréal, sise au 1850, rue Notre-Dame Ouest, a été érigée en 1894-1895 selon les plans dressés par l'architecte Andrew Thomas Taylor. Elle a été désignée immeuble significatif dans le règlement d'urbanisme.

L'édifice Costigan, formé de 5 bâtiments contigus, est situé au 1636-1654, rue Notre-Dame Ouest. Il a été construit en 1893 selon les plans de l'architecte W. McLea Walbank et est désigné immeuble significatif dans le règlement d'urbanisme.

#### **Autres monuments, ensembles ou bâtiments d'intérêt**

L'ancien bureau de poste sis au 1700, rue Notre-Dame Ouest a été érigé en 1913 d'après les plans réalisés par l'architecte D. Jerome Spence.

L'ancien bâtiment de la Northern Electric and Manufacturing Co., situé au 1600-1604, rue Notre-Dame Ouest à l'intersection de la rue Guy, a été conçu par l'architecte W. J. Carmichael en 1906.

## **Principaux éléments à retenir**

- Cette unité de paysage possède une grande valeur patrimoniale notamment à raison de la richesse architecturale de plusieurs bâtiments commerciaux et l'homogénéité des gabarits et de l'implantation des édifices en bordure du trottoir.
- Il faut cependant mentionner que plusieurs bâtiments ont été fortement altérés. Les rénovations qui éliminent ou cachent les détails ornementaux ou l'implantation en rupture de paysage de bâtiments spécialisés telles les stations-services, altèrent la qualité patrimoniale de l'unité de paysage Rue Notre-Dame-Ouest 1.

## **1.2 Rue Notre-Dame Ouest 2**

### **Contexte de développement**

Jusqu'à la construction du canal de Lachine en 1825 et du pont Victoria (inauguré en 1860), la rue Notre-Dame Ouest, auparavant nommée chemin Saint-Joseph, était le chemin terrestre qui contournait les eaux tumultueuses du fleuve Saint-Laurent emprunté par les voyageurs pour atteindre Lachine, point de départ des voyages vers le nord et l'ouest, et aussi vers New York via un traversier. Jusqu'en 1820, on retrouvait des habitations sur le chemin Saint-Joseph jusqu'à la hauteur de la rue de la Montagne. Ensuite, le chemin traversait le village des Tanneries, embryon de la future ville de Saint-Henri.

Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, ce secteur a connu un développement résidentiel et industriel rapide faisant de la rue Notre-Dame Ouest la principale artère commerciale de ce lieu. De cette époque, il nous reste plusieurs édifices typiques de l'architecture commerciale montréalaise.

### **Tissu urbain**

#### **Îlots**

Le tissu urbain de cette unité de paysage est composé d'îlots orientés dans l'axe nord-est / sud-ouest. Certains îlots de cette unité possèdent des ruelles. L'orientation dominante des bâtiments situés aux intersections est vers la rue Notre-Dame Ouest. Le nombre de faces bâties est variable.

### **Parcellaire**

Les parcelles de cette unité de paysage possèdent des formes et des dimensions irrégulières.

### **Implantation**

#### **Mode d'implantation du bâti**

Les bâtiments sont généralement contigus.

### **Marges**

Marge de recul avant : La majorité des bâtiments de cette unité n'ont pas de marge de recul avant, à l'exception des immeubles d'appartements récents.

Marge latérale : Aucune.

Marge arrière : Il n'y a pas de marge arrière typique dans cette unité de paysage.

### **Alignements**

La plupart des façades sont alignées et parallèles à la rue.

## **Bâti**

### **Type architectural**

Principal : Immeuble à vocation mixte (4).

Secondaire : Conciergerie (3.2), immeuble à vocation commerciale (5) et immeuble à vocation institutionnelle (7).

### **Variantes**

Aucune variante n'a été identifiée dans cette unité de paysage.

### **Témoins architecturaux significatifs**

### **Bâtiments à valeur patrimoniale reconnue**

L'ensemble de cette unité de paysage est compris dans des secteurs de valeur patrimoniale exceptionnelle ou intéressante désignés au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

L'ancien Family Theatre, mieux connu sous le nom de Théâtre Corona, est situé au 2490, rue Notre-Dame Ouest. Il a été érigé en 1912 d'après les plans des architectes Dufort et Décary. Cet édifice entièrement rénové entre 1992 et 2003 a été reconnu monument historique en 2001 par le gouvernement du Québec. De plus, il a été désigné bâtiment d'intérêt patrimonial et architectural au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal.

### **Autres monuments, ensembles ou bâtiments d'intérêt**

Aucun autre monument, ensemble ou bâtiment d'intérêt ne se démarque dans cette unité de paysage.

### **Principaux éléments à retenir**

- Cette unité de paysage possède une grande valeur patrimoniale notamment à raison de la richesse architecturale de plusieurs bâtiments commerciaux et l'homogénéité des gabarits et de l'implantation des édifices en bordure du trottoir.
- Il faut cependant mentionner que plusieurs bâtiments ont été fortement altérés. Les rénovations qui éliminent ou cachent les détails ornementaux ou l'implantation en rupture de paysage de bâtiments spécialisés.